

avoir rappelé que le colonel du 47<sup>e</sup> avait déjà à Feurs, son pays natal, une statue due au ciseau du sculpteur Foyatier, il disait : « Mais les admirateurs de l'héroïque colonel trouvent « cet hommage insuffisant. Il se pourrait qu'une nouvelle « statue de Combes se dressât bientôt sur une place publique. « Cette fois ce serait à Constantine, à l'endroit même où il « tomba mortellement frappé, le 13 octobre 1837. »

« L'idée est donc lancée et elle fera son chemin, on ne doit pas en douter. Sans doute il nous faut réunir, pour édifier un monument de ce genre, une somme assez importante ; mais avec le temps, de l'activité et de la persévérance nous y arriverons....

« Dans le courant d'octobre, à la rentrée des Chambres, avec notre ami Morinaud, avec le maire et le Conseil municipal de Constantine, et tant de patriotes dont le concours nous est par avance acquis, nous nous organiserons définitivement.

« L'essentiel était pour le moment de saisir avec empressement l'occasion que nous offrait si heureusement M. Ernest Judet et d'indiquer sans tarder notre résolution. Le reste viendra naturellement.

« Et nous aurons ainsi travaillé à une bonne œuvre, qui fera honneur aux Constantinois et contribuera en même temps à embellir leur chère cité.

« Alcide TREILLE,  
« sénateur de Constantine. »

M. Treille que j'ai vu ainsi que M. Morinaud, le sympathique député d'Algérie, ont confiance dans le résultat prochain de leur entreprise patriotique. Cette idée généreuse méritait d'ailleurs sa récompense. Elle la puise dans l'accomplissement de leurs désirs.